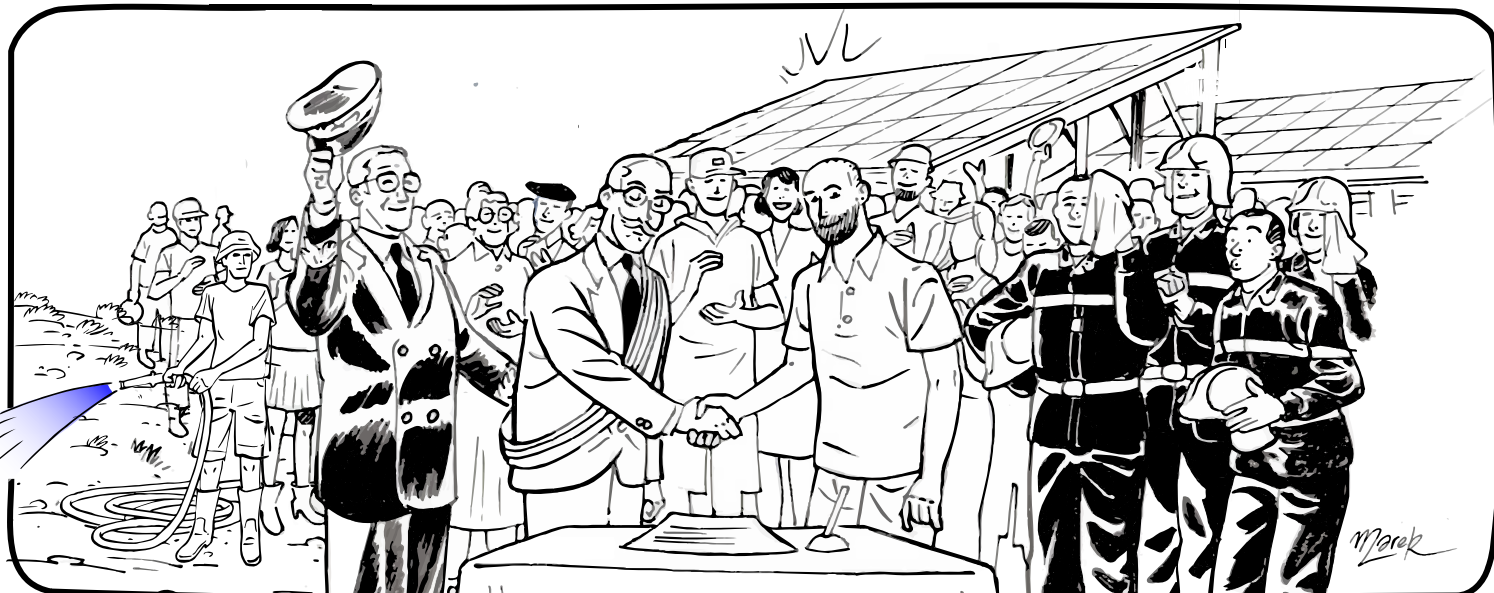


LA GAZETTE DU MAS DIEU #2

L'écologie est un sport de Combat !



Ça aurait pu ... mais non

ANATOMIE D'UN ENORME GACHIS

I have a dream ... qu'un jour les défricheurs de l'écologie et les élus du peuple marchent main dans la main ... nous allons vous raconter l'histoire d'un gâchis monumental, d'un maire qui a confondu autorité et légitimité, d'une énième histoire d'égo au final.

C'est fait, il a réussi. Nous nous apprêtons à fermer un site on ne peut plus dans l'air du temps, avec 27 emplois locaux dont 6 en insertion, dont tout le monde fait les louanges ... **sans que le maire ne se soit déplacé une seule fois en 4 ans pour que nous lui présentions le projet.**

Après notre inauguration avortée le 12 décembre suivi d'une médiation stérile, l'école ETRE (5 emplois, 120 jeunes sans diplôme formés aux métiers de la transition en 2023) est la première victime de cette folie aveugle.

M. Le maire a annoncé qu'il n'attendra pas la décision d'un juge, il a décidé de nous astreindre à 500 €/jour à partir de la mi-mars

Un ami nous disait « Il y a l'écologie qui parle ... et vous, vous êtes l'écologie qui fait ! ». Alors que l'adaptation au changement climatique et la réindustrialisation sont sur toutes les lèvres, Macondo ferme sans aucune raison valable à ce jour.

Dans une logique constructive et avec une main tendue depuis le début, les acteurs de Macondo avaient pourtant :

1) monté un dossier juridique solide prouvant que le bail avait été signé avec des panneaux fermés, que le permis est tout à fait en ordre, que les activités sont parfaitement en phase avec le PLU.

2) retiré tous les éléments (container / yourte / caravane) relevés comme infractions par la DDTM en 2022, plainte qui a été classée sans suite

3) proposé une expertise incendie, monté un dossier solide et trouvé un financement sur l'accès à l'eau pour sécuriser le site

En amenant la discussion sur le terrain des arguments, nous perdions notre temps. Cette tragédie est d'autant plus injuste qu'à ce jour, après 18 mois de conflit, nous ne savons toujours pas pourquoi M. le maire s'acharne contre nous, personne ne sait que deviendra le Mas dieu une fois que sa politique méthodique de la terre brûlée sera achevée.

La situation étant devenue intenable, l'école ETRE quittera Macondo le 15 Mars, sans lieu de repli à ce stade

Quelques pépites de la réunion de médiation :

PUNCHLINE #1

Macondo : Est ce que il serait envisageable de mandater un expert en incendie, par exemple les pompiers du SDIS qui sont à 600 m à vol d'oiseau , pour avoir une idée précise s'il existe ou non des manières de résoudre ce risque incendie ?

M. Pugens : Non, il y a un risque incendie et vous devez partir

PUNCHLINE #2

Macondo : Nous avons retrouvé l'existence d'un forage à 2km du site qui peut donner 35 m³/h. Nous autorisez vous à contacter le syndicat du bas languedoc et la régie des eaux pour étudier son éventuelle remise en fonctionnement ?

M. Pugens : Si vous n'êtes pas parti dans 2 mois, vous recevrez une mise de demeure avec astreinte de 500 €/jour

PUNCHLINE #3

Macondo : Pourquoi ne pas laisser la justice faire son travail ? Nous accepterons le jugement. Nous appliquer 500 €/jour pour défaut de permis qui est pourtant valide ... c'est une décision un peu illégitime non ?

M. Pugens : Oui, mais c'est légal

UN SOUTIEN UNANIME DU PROJET!

Comme vous pourrez le voir en dernière page, nous remercions très chaleureusement les dizaines d'organisation qui nous ont montré leur soutien : Carole DELGA / Elus Métropolitain / Union Régionale des Scop / Fédération entreprises d'insertion / Pôle Réalis / Alternatiba / Enercoop / Menuiserie Collaborative / Réseau Compost Citoyen / IRD / Polytech Université de Montpellier / Artmixtes / Compostons / Recycl'oc / MamaSound / Capronis / etc ...



MACONDO

UNE SENTINELLE AU MAS DIEU

Face aux départs de feu sur le domaine du Mas Dieu, la présence quotidienne des membres Macondo s'est révélée précieuse.

Depuis l'installation du Tiers-Lieu, celle-ci a permis d'éviter le départ de deux incendies dans la garrigue ! Et de secourir accessoirement le technicien de maintenance électrique du parc photovoltaïque.

23 Mai 2022. En milieu d'après-midi, des membres de Macondo remarquent de la fumée qui s'élève de l'ombrière BI39 sous laquelle s'affaire le technicien en charge de la maintenance électrique des panneaux photovoltaïques.

L'armoire électrique a pris feu ! Le technicien essaie en vain de l'éteindre avec son unique extincteur ; il est au bord du malaise ayant déjà absorbé trop de fumée.

L'équipe du Tiers-Lieu s'empresse, munie des 20 extincteurs de Macondo pour éteindre l'armoire mais aussi contenir l'expansion du feu aux bois et végétaux.

Pendant une demi-heure, en attendant l'arrivée des pompiers, tandis que le technicien régurgite son déjeuner sur l'herbe, tous les acteurs de Macondo luttent pour contenir les flammes.

Les pompiers arrivent enfin !

Une fois sur place il a fallu plus d'une heure au SDIS pour stopper les flammes définitivement. Ils nous félicitent ensuite de cette intervention sans laquelle l'ombrière aurait été en flamme, et probablement la guarigie autour.

C'est ensuite le 9 juillet de la même année qu'un départ de feu survient dans les bottes de pailles entreposées par François IBANES (plus connu sous le nom de PACO, adjoint à la mairie, qui lui était autorisé à lancer son activité au mas dieu ???) dans le cadre de sa ferme pédagogique. Etant les seuls sur place ce weekend, nous pouvons intervenir rapidement et bloquer ce 2ème départ de feu de l'été.

Après ce qui s'est passé au plateau d'Aumelas il y a 2 ans, il est irresponsable de ne pas accompagner ceux qui vivent sur les lieux à sécuriser la zone.

Nous pouvons financer toutes les solutions, l'excuse du risque incendie est un paravent d'une intention qui reste un mystère à ce jour

M. le maire s'il vous plaît, par curiosité seulement, dites nous ce que vous voulez faire là bas qui justifie tant de tant de perte d'énergie des deux cotés, tant de frais d'avocat, tant de gachis d'argent public ?



OBTENTION DE LA SUBVENTION



Nous étions un jour de l'été 2022, le cabinet du ministre de la transition écologique appelle la mairie de Montarnaud pour lui proposer une visite car Macondo est lauréat national du concours « Manufacture de Proximité ».

Après quelques coups de fils à la préfecture, M. le Maire décide en toute logique de :

Réponse A

Visiter Macondo pour rencontrer les acteurs et les féliciter de faire rayonner le territoire

Réponse C

Analyser les freins réglementaires pour trouver ensemble des solutions

Réponse B

Se débrouiller pour que le projet profite au maximum aux montarnaudais

Réponse D

Bloquer cette sub afin d'asphyxier le projet économiquement ...

Malgré les efforts déployés par M. le Maire, c'est avec un grand soulagement que cette subvention a finalement été débloquée par l'état le 16 août 2023.

Ceci un an jour pour jour après l'annonce de vouloir la bloquer ... Toute cette énergie déployée pour finalement accoucher d'une souris.

Nous remercions très très chaleureusement tous les soutiens que nous avons reçu ainsi que les services concernés qui n'ont pas cédé au caprice d'un élu qui n'a jamais pris la peine de faire 2km pour rencontrer les acteurs et découvrir le projet.

Une manufacture de proximité, c'est :

Un Tiers-lieu qui anime et apporte des services à une communauté professionnelle, les Manufactures sont des ateliers de fabrication qui se destinent en priorité à des entrepreneurs (TPE, artisans) en leur donnant accès à des machines mutualisées, un écosystème de compétences et un environnement dynamique, propice à la création

Concrètement, voilà ce qui était censé démarrer ce mois de février :

- Des cycles de formation à la transition écologique pour tout public, une formation qualifiante installation de panneaux photovoltaïques
- Le développement d'un lieu ressource sur les Low Tech
- La création d'un lieu culturel
- L'incubation de nombreux projets d'adaptation vers la sobriété


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

France
**TIERS
LIEUX**

Financé au national par la banque des territoires, nous parlons là d'un montant de 250 000 Euros d'argent public jetté à la poubelle par notre démenagement forcé ! Avons nous commis un crime de lèse majesté en décrochant cette aide de l'état sans passer par vous M. le maire ?

Vous vous demandiez ce que coûte à la société les caprices d'un important ?

En cette période de restriction pour tous, l'argent public qui a permis de monter le projet Macondo depuis 6 ans s'élève à :

1 Millions d'Euros !



DE L'EAU

UN FORAGE CACHÉ REFAIT SURFACE

Aux origines du conflit :

D'un côté M. Pugens est légalement responsable de réaliser une adduction d'eau potable jusqu'à Macondo ... De l'autre, les acteurs de Macondo ne se sont jamais plaint de cette situation, voyant la récupération d'eau de pluie des ombrières comme un symbole de sobriété. Avec 45 extincteurs sur site et un élagage réglementaire chaque année de 50 m autour des panneaux, la question du feu n'a jamais été prise à la légère de notre côté.

Nous avons proposé de faire un forage sur site à nos frais ... refusé. Nous avons partagé l'étude réalisée par Suez en 2012 pour réaliser un raccordement à moindre frais depuis le mas des 4 pilas ... balayé d'un revers de main. Le risque incendie apparaissait comme un argumentaire parfait pour M. Le Maire, qui décide de trancher en responsabilité :

« On a qu'à virer tout le monde ».

Simple, Basique.

Un forage refait surface il y a 6 mois :

C'était en 2004, au moment de la bataille contre le projet de décharge, que la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale de l'Hérault instruit l'étude et la réalisation d'un captage sur la partie Murvielnoise du Mas Dieu. **Au vue de la situation actuelle vis à vis de l'eau sur la zone, la conclusion nous questionne sur le choix d'avoir enterré ce dossier toutes ces années :**

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas- Languedoc dispose pour son alimentation en eau potable des eaux tirées de plusieurs captages (forages de la plaine de l'Hérault à Florensac, forage de la Lauze à Saint Jean de Védas) auxquels devraient s'ajouter les projets de captages du BOULIDOU et du VIGNOGOU à Pignan.

La recherche d'une ressource complémentaire a abouti à la réalisation de plusieurs forages de reconnaissance dont celui du PUECH SERIE.

Le site du Puech Serie apparaît pouvoir être exploité en période de pointe à plus de 40 m³/h pour un volume d'exhaure de l'ordre de 800 m³/jour »

Brandir le risque incendie est malhonnête depuis le début, le Maire ne connaissait même pas l'existence de ce forage. Dès cet été Macondo, pouvait réaliser les travaux de raccordement à sa charge pour protéger l'ensemble de la plaine.



Reste à poser la question aux pompiers du SDIS qui risquent leurs vies chaque été pour nous protéger :

« Est ce qu'un point d'eau avec réserve incendie faciliterait votre travail sur le Mas dieu ? »

RETROUVEZ LE DOSSIER COMPLET RELATIF A L'EAU :



PERMIS DE CONSTRUIRE VALANT DIVISION

IL EST VALIDE ET ON LE PROUVE !

La légalité de l'installation et des constructions de Macondo au Mas Dieu repose sur deux documents administratifs aux termes barbares, le Permis de Construire Valant Division (PCVD) et le Bail à Construction, passés de main en main entre 2012 et 2020.

Prêts à nous suivre dans le dédale ? On vous explique...

Le Permis de Construire Valant Division (PCVD) est un permis spécial auquel on a recours lorsque le permis que l'on veut accorder comprend plusieurs constructions distinctes (au Mas Dieu, les 21 différentes ombrières) sur un terrain détenu par un seul propriétaire - bailleur (Le Syndicat d'Initiative d'Aménagement et de Développement de l'écosystème du mas Dieu), terrain qui sera divisé au moins dans son usage avant la fin des travaux.

Les parcelles sur lesquelles est implanté Macondo font partie de celles concernées par ce PCVD qui a été accordé à l'origine, en 2012, à la SARL Energie Plaine du Mas Dieu (EPMD) pour la construction des ombrières. Cette SARL a aussi été dotée par le SIADE d'un bail emphytéotique de 40 ans incluant le droit de sous-louer les parcelles.

Entre la signature de ces documents au bénéfice d'EPMD en 2012 et l'entrée en scène de Macondo, il s'est passé une série d'évènements ... qui a conduit le SIADE à reprendre à son compte le PCVD tout en laissant le bail emphytéotique à l'exploitant des panneaux photovoltaïques. **Au delà du fait que des travaux ont été réalisés en continu depuis, la passation du PCVD de EPMD à la Mairie en 2019 atteste du fait qu'il était encore en cours.**

Et c'est en 2020 que le SIADE a signé avec la SCI Court-Circuit le fameux Bail à Construction de 33 ans pour la création du pôle environnemental prévu sur la zone à Urbaniser 6AU - 2.

Extrait du PLU zone 6 UA - 2 :

Toute activité, tout bâtiment lié à la recherche et à la formation environnementale, ainsi qu'aux logements attachés aux activités. Hébergement temporaire des étudiants et chercheurs. Construction et aménagement d'une ferme pédagogique, pic-nic et jeux divers.

Ce Bail à Construction est un bail qui oblige les locataires à construire avec un délai de plusieurs années, des bâtiments qui reviendront au bailleur propriétaire du terrain (la commune de Montarnaud) à l'issue de la location. Le délai accordé à la SCI Court-Circuit pour finir les travaux et attester de leur conformité au PCVD court jusqu'en fin 2026.

Des Soutiens

UNANIMES



« La région soutien et accompagne le tiers lieu et les activités qui y sont menées et appelle de ses vœux le développement de Macondo dans le cadre de l'AMI Manufacture de Proximité »

Carole DELGA, présidente de Région Occitanie

« Toutes les sociétés coopératives de Macondo ont un ancrage territorial fort. La quinzaine d'emplois qu'elles ont créés sont des emplois non délocalisables. Elles créent de la richesse sur nos territoires et répondent aujourd'hui tant par leur forme que par leur activité à des besoins sociétaux peu ou mal couverts »

Pierre AURIAU, Directeur Union régionale des Scop



« Cette SCIC est un modèle que nous soutenons : elle raconte comment nous devons aller chercher ensemble, dans la coopération et l'intelligence collective, des solutions pour engager la résilience de nos territoires et le nécessaire soin du vivant, que cela concerne son habitat mais aussi sa façon de transmettre et de prendre soin les uns des autres. C'est à nous, collectivités, élu·es, associatifs, entreprises, de trouver des solutions pour qu'un modèle perdure »

François Vasquez, vice-président Montpellier Méditerranée Métropole

« Macondo est une ressource essentielle pour nos imaginaires, Il faut changer de fond en comble nos relations aux milieux de vie et aux vivants non-humains. Nous avons besoin de lieux tel Macondo pour saisir ce que cela signifie concrètement »

Anne COUDRAIN, Directrice de recherche honoraire IRD



« Ce projet fait écho et complète notre action associative, culturelle, artistique et sociale, menée depuis 30 ans sur le territoire nord-ouest montpelliérain. Nous partageons avec l'implantation de MACONDO les valeurs de solidarité, durabilité, citoyenneté, partage »

L'équipe Art Mixte et son président, Marc BRUMENT

« Votre projet est d'autant plus remarquable qu'il s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire (ESS), un modèle économique axé sur la recherche du bien commun et la création d'un impact social et environnemental positif. En tant qu'entreprise de l'ESS, vous incarnez les valeurs de solidarité, de coopération et de responsabilité sociale, et vous contribuez à renforcer la résilience de notre territoire. C'est pour toutes ces raisons que votre projet a été soutenu depuis sa création par le Pôle REALIS »

Camille MASSOL, Muriel CHIMBERT, Prisca GIRAUDO, pôle Réalis



« Alternatiba - Montpellier qui vous connaît depuis vos débuts, vous confirme son soutien plein et entier. Pour notre groupe local d'un mouvement national citoyen pour le climat et la justice sociale, votre projet est en effet un exemple concret et stimulant des alternatives indispensables pour construire le monde que nous voulons, un monde durable et qui ne laisse personne de côté »

Marie-Noël de VISSCHER pour Alternatiba - Montpellier

« L'urgence climatique et sociale n'est un secret pour personne. L'humanité est en péril. Dans un monde à bout de souffle, il est essentiellement de soutenir les entrepreneurs et entrepreneuses audacieux·ses qui proposent des alternatives concrètes pour affronter des enjeux planétaires »

Lea EGRET, association COMPOSTONS



« Il est temps de mettre en concordance les actes et les idées. Nous souhaitons réfléchir ensemble et apporter des réponses à la transition écologique ? Nous souhaitons créer des emplois et de l'activité économique sur le territoire à travers l'innovation ? Nous souhaitons former nos jeunes sur des métiers qui ont du sens pour eux ? Alors soutenons Macondo et donnons l'image d'un territoire responsable »

François STEPHAN, Directeur EPF Ecole d'Ingénieurs



« Alors que le déficit de structures d'accueil pour les personnes handicapées est dramatique dans l'hérault (comme dans toute la France), obligeant les familles à garder leur enfant chez eux, un lieu comme Macondo est tout à fait exceptionnel car il permet de rompre leur isolement. En conséquence, nous remercions encore Macondo pour sa générosité. Toute personne concernée par le handicap en général et ses difficultés au quotidien ne peut que souhaiter la pérennité de ce lieu et de son engagement. »

Mabel Zarama - correspondantes de l'association pour l'Hérault

RETROUVEZ TOUTES LES LETTRES DE SOUTIENS :

